



Communiqué de presse

24 janvier 2013



Bilan départemental 2012 de la sécurité routière

Par Christian de LAVERNEE,
préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique

Résumé :

1- l'année 2012, malgré une réduction significative du nombre d'accidents, s'est néanmoins traduite par 4 tués supplémentaires par rapport à 2011 (80 tués contre 76 soit + 5%) .

2- Une baisse sensible de tués parmi les usagers vulnérables, de l'ordre de 30 %, dont notamment les motos, est à souligner

3- une amélioration au second semestre 2012 des indicateurs d'accidentalité, cette tendance restant à confirmer dans la durée.

2012 : une année et des chiffres contrastés

Le bilan provisoire de la sécurité routière pour l'année 2012 en Loire Atlantique fait apparaître 4 tués supplémentaires (plus 5%) par rapport à l'année 2011 (80/2012,76/2011). L'analyse plus détaillée des chiffres montre toutefois une amélioration sensible des indicateurs d' accidentalité depuis les 6 derniers mois : 32 personnes décédées sur cette période pour 44 en 2011 (soit 27,3% en moins).

L'année **2012** fait apparaître par rapport à 2011, une **diminution** :

- du nombre **d'accidents** (723 pour 852, soit - **15%**), avec cependant une augmentation du nombre de tués
- du nombre de **blessés** (902 pour 1002, soit - **10%**),
- du nombre **d'accidents mortels** (72 pour 73): depuis le 13 juillet 2012, aucun accident mortel n'a engendré plus d'une victime alors que le 15 juin un seul accident avait provoqué le décès par noyade de 3 personnes (vitesse inadaptée en bordure d'un canal).
- du nombre des infractions aux contrôles sanctions automatiques (radars vitesses fixes) -8% en 2012 par rapport à 2011.

Répartition des accidents mortels par causes

Année	Nombre total d'accidents mortels	Alcool		Priorité	Vitesse	Autres
		1 ^{ère} cause	2 ^{ème} cause			
2012	72	18	2	24	18	12
2011	73	17	9	18	24	14

Les 3 causes principales d'accidents mortels sont :

- l'alcool, qui peut intervenir en tant que cause aggravante à celle qui a engendré l'accident,
- la priorité, qui inclut le non-respect de la priorité aux intersections mais aussi les collisions frontales (déport à gauche, dépassement...),
- la vitesse, qui prend en compte essentiellement les pertes de contrôles.

Le nombre total d'accidents mortels n'enregistre qu'un très léger recul en 2012 par rapport à 2011.

- Le facteur alcool en tant que 1^{ère} et 2^{ème} causes d'accident enregistre une diminution significative (27,8% en 2012 pour 35,6% en 2011).
- Le facteur priorité est le plus élevé en 2012 (33,3% pour 24,7% en 2011).
- Le facteur vitesse semble en régression (- 25% entre 2012 et 2011).
- Le solde d'accidents mortels correspond à d'autres causes mal identifiées (distraction, fatigue, ...).

Répartition des tués par type d'usagers :

Usagers	Nombre de tués en 2012	Nombre de tués en 2011	Evolution 2012/2011 en %
Véhicules légers (< 3,5 T)	55	41	+ 34,1 %
Usagers vulnérables (motos-cyclos-vélos-piétons)	24	34	- 29 %
<i>dont motos</i>	<i>11</i>	16	<i>- 31,2 %</i>
Autres usagers (quad, voiturette,..)	1	1	0 %
Total usagers	80	76	+ 5,3 %

Augmentation de la mortalité essentiellement due aux conducteurs de véhicules légers (incluant les véhicules utilitaires) : + de 34 %

Amélioration sensible constatée dans le cumul des accidents mortels d'usagers vulnérables (motos/cyclos, vélos et piétons) : - 29 %.

Répartition des tués par type de voies

Parmi les 80 tués, 56 (70%) sont recensés sur les 4 680 km du réseau départemental, 10 sur les 234 km de routes nationales et 13 sur les voies communales.

Répartition des tués par jour

Il apparaît que les accidents mortels se sont produits essentiellement le vendredi et le samedi : plus de 50% des tués en 2012 pour ces 2 seuls jours (31,5% en 2011).

En 2012, un pic est enregistré le vendredi : 24 tués sur 80, soit 30% pour 10,5% en 2011.

Répartition des tués par tranches d'âges

Les 19/24 ans sont toujours les plus touchés. En 2012, ils représentent 22 des 80 tués, avec une mortalité en hausse par rapport aux autres tranches d'âges (**27,5% en 2012** pour 22,4% en 2011).

Les contrôles routiers (source DDSP-Gendarmerie)

Contrôles d'alcoolémie

En 2012, les forces de l'ordre ont effectué près de 175 000 dépistages d'alcoolémie dont plus de 7 000 étaient positifs (4% environ) ; en 2011 ce pourcentage était de 4,5%.

Procès verbaux établis pour excès de vitesse

- **17 445 excès de vitesse** - hors Contrôles Sanctions Automatiques (**CSA**) fixes ou mobiles) ont été verbalisés par les forces de l'ordre contre 16 422 sur les 12 mois précédents, soit + 1,06%.
- En matière de **CSA mobiles** (radars vitesse « embarqués ») le nombre d'infractions a diminué de 22% : **91 176 en 2012** (pour 17 radars) contre 116 627 en 2011 (pour 16 radars).
- Le nombre d'infractions **CSA fixes** enregistrées par les 30 Equipements de Terrain Fixes (**ETF**) mis en service avant 2011, a baissé de 8%: **106 487 excès de vitesse** (dont 10 177 de ressortissants étrangers) pour 115 720 infractions en 2011 - cf tableau ci-dessous :

Nature d'infractions	< 20 km/h	Entre 20 et 30 km/h	Entre 30 et 40 km/h	Entre 40 et 50 km/h	> 50 km/h	Nb total d'infractions
2011	109 228	3 980	1 218	635	659	115 720
2012	100 943	3 416	1 038	523	567	106 847

Les ETF remontant le plus d'infractions sont évidemment situés sur les voies à fort trafic routier :

- RN844 (périphérique nantais) à Saint-Sébastien-sur-Loire (16 428), Orvault (13 017), Saint-Herblain,
- RN137 (route de Rennes) à Treillières (12 867)
- RD 213 (route Bleue) à Montoir-de-Bretagne (9 315) - entrée Nord du Pont de Saint-Nazaire (radar supprimée à la mise en service des ETVM - cf ci-après),
- RN 165 (route de Vannes) à Sainte-Anne-sur-Brivet (8 044).

Les 4 ETF situés à l'intersection de passages à niveau n'ont révélé que 250 infractions environ

- **5 nouveaux ETF** sur un programme de 11 ont été installés au cours de l'année ; **4 914 infractions** ont été enregistrées.
- **2** équipements de terrain vitesse moyenne (**ETVM**) ont été mis en service en septembre 2012, un dans chaque sens de circulation, sur les 3,5 km du Pont de Saint-Nazaire permettant l'enregistrement de **2 535 infractions** .
- Enfin 4 équipements de terrain discriminant (ETD) sont installés et en attente de mise en service (A 811 et RN844 périphérique sud de Nantes)

Procès verbaux pour franchissement de feux rouges

L'agglomération nantaise a été dotée au cours de l'année 2010 de **5** appareils de contrôle sanction automatique de type équipements de terrain feux rouges (**ETFR**). En 2012, malgré de nombreuses périodes d'interruptions de fonctionnement , **6 580 infractions** ont été enregistrées (15 649 en 2011, 17 081 en 2010). A titre de comparaison, en 2012, les forces de l'ordre ont verbalisé « sur le fait » 825 fois pour non arrêt au feu rouge.

Un programme d'installation de 5 ETFR supplémentaires a été élaboré et transmis à la DSCR en juin 2011 .Il est en attente de validation par le Département du Contrôle Automatisé de la Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routière.

Contact presse :

Préfecture de la Loire-Atlantique
 Service de la communication interministérielle (SCI)
 02 40 41 20 90 / 20 91– 06 78 75 50 67
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
<http://www.loire-atlantique.gouv.fr/>